

INFORMATIQUE :

le ministre attaque les missions !

Dans le **Nouvel Observateur** du 08 au 14 février, un débat a eu lieu entre **P.Martinez (Secrétaire Général de la CGT)** et **G.Darmanin (Ministre de l'action public)** ; le gouvernement y expose son projet. Dans **Les Echos** du 07 février 2018, un entretien de **G.Darmanin** fait état de son plan de départs volontaires dans la fonction publique.

Chaque fois, les informaticiens sont pris en exemple.

En partant des missions, l'objectif avoué de **Gérald Darmanin** est de supprimer 120 000 emplois. Il y parle constamment « d'adaptation ». Mais pour réussir cette saignée, il compte s'appuyer sur l'informatique et la contractualisation.

Que l'on ne s'y trompe pas : L'informatique doit elle-même être restructurée par un appel à la contractualisation selon **G.Darmanin** :

« Nous pensons qu'il y a des domaines dans lesquels l'Etat doit continuer de fonctionner, mais avec davantage de recours au contrat. Prenons le cas des informaticiens. A Bercy, nous avons besoin de compétences très pointues en matière d'algorithmes et de « datamining » pour renforcer nos moyens antifraude fiscale. Il faut surmonter les blocages. » (Les Echos)

Quels blocages ? Les plus grands chantiers informatiques ont été réalisés en interne avec des informaticiens appartenant à la DGFIP. Cela a permis la mise en œuvre d'une double expertise : la connaissance informatique adossée à la connaissance métier liée à la DGFIP.

C'est précisément lorsque des appels à des sociétés extérieures ont été effectués que les blocages les plus visibles mais aussi les plus graves ont été observés. On rappellera le déploiement du logiciel « Louvois » au ministère de la Défense qui calculait des payes des personnels à 0 euro.

La volonté du ministre est de s'appuyer pleinement sur la contractualisation, notamment en informatique :

« J'ai rencontré [...] un informaticien qui est venu dans le service public pour porter le projet informatique de l'hôpital de Reims.[...] Je lui ai demandé s'il était titulaire, il m'a répondu que non.[...] Il y a près de 20% de contractuels comme lui dans la fonction publique » (L'Obs)

Ces paroles ont été immédiatement dénoncées à juste titre par la CGT, car cette contractualisation est trop souvent une contrepartie face à une grille des rémunérations des fonctionnaires qui ne tient pas compte des réelles qualifications des informaticiens. Adossé aux départs volontaires qui seront incités, le ministre tient là les outils pour vider les services de leurs personnels et faire disparaître les missions qui seront arbitrairement jugées superflues.

A travers les propos de G. Darmanin, se fait jour une volonté toujours plus affirmée d'introduire une rémunération au mérite (le terme est employé plusieurs fois) et une mobilité forcée. Nul doute qu'il s'agit là de leviers supplémentaires pour s'attaquer aux fonctionnaires et à leur statut, en informatique comme ailleurs.

Au sein de la DGFIP, où sont concentrés près de 5000 informaticiens, le taux de contractuels est bien moindre car la mission a gardé un réel pouvoir attractif grâce aux qualifications garanties également d'un véritable savoir-faire. Il s'agit bien de cette expertise doublée d'une vraie valorisation du travail qui a permis la naissance d'une informatique pérenne au service de toutes les missions de la DGFIP. Le ministre montre qu'elle est aujourd'hui en danger. La CGT Finances Publiques n'ignore pas les difficultés actuelles de notre sphère informatique : la volonté de privatiser, le recours déjà effectif aux contractuels et un manque de moyen criant. Elle les dénonce et exige déjà de meilleurs parcours de formations pour permettre aux informaticiens d'être formés sur les évolutions technologiques, plus de moyens pour permettre à l'informatique dans son ensemble d'être encore plus efficace.

Ce que propose le gouvernement est bien de modifier toutes les règles de la Fonction publique :

- Différenciation salariale, contractualisation, mobilité forcée et départs volontaires sont les moyens imaginés pour s'attaquer à toute la Fonction Publique y compris l'informatique, alors même qu'elle est le signe visible d'une mission à succès au sein de la DGIP.

La CGT Finances Publiques réclame le maintien de toutes les missions au sein de la DGFIP et en particulier de l'informatique qui en constitue un des rouages, ce qui implique l'abandon de toutes les « pistes » du gouvernement Macron-Darmanin.

Ces missions doivent être effectuées par des personnels payés à hauteur de leur qualification mais s'inscrivant également pleinement dans le service public défini par son statut (statut des fonctionnaires – titres 1 et 2 -, statuts particuliers des agents des Finances Publiques, et qualifications informatiques définies par les décrets de 1971), seul garant du bon fonctionnement de l'Etat.

**Tous ensemble en grève et
en manifestation le 22 mars**

